



SAVARIA CORPORATION

Rapport 2025

sur le travail forcé et le travail des enfants
dans les chaînes d'approvisionnement

Ce rapport couvre la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclusivement.

1. Introduction

Ce rapport conjoint décrit les mesures prises par **Savaria Corporation** (« Savaria » ou la « Société ») et ses filiales en propriété exclusive, y compris **Handicare Accessibility Ltd.** (dont le nom, en date du 19 janvier 2026, a été changé pour Savaria Lifts (UK) Ltd.) (« Handicare »), afin d'identifier, de prévenir et d'atténuer les risques de travail forcé, de travail des enfants et d'esclavage moderne au sein de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement.

Nous nous engageons à respecter les normes relatives aux droits de la personne conformément aux textes suivants:

- la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada;
- la loi britannique intitulée *UK Modern Slavery Act 2015*; et
- les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

2. Entités déclarantes

Ce rapport est présenté conjointement par :

- Savaria Corporation et ses filiales au Canada
- Savaria Lifts (UK) Ltd. au Royaume-Uni

3. Informations structurelles, activités et chaînes d'approvisionnement

3.1 Informations structurelles

Savaria a été constituée par certificat de constitution émis en vertu des dispositions de la Business Corporations Act (Alberta) le 25 octobre 1999, et est cotée à la TSX (SIS). Son bureau chef est situé au 4350, autoroute 13, Laval (Québec) Canada, H7R 6E9.

Le 4 mars 2021, Savaria a annoncé la conclusion réussie de son offre publique d'achat en espèces recommandée visant la totalité des actions émises et en circulation de Handicare Group AB. À l'issue de la période d'acceptation de l'offre, celle-ci a été acceptée par les actionnaires de Handicare. Par conséquent, Handicare est devenue une filiale en propriété exclusive de Savaria.

Savaria exploite un réseau mondial de fabrication avec quatre usines au Canada (Magog (Québec), Brampton, Beamsville (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique)), deux aux États-Unis (Greenville (Caroline du Sud) et Saint-Louis (Missouri)), une à Querétaro (Mexique), cinq en Europe (Milan (Italie), Newton Abbot, Birmingham et Kingswinford (Royaume-Uni) et Heerhugowaard (Pays-Bas)), et deux en Chine (Huizhou et Xiamen). La Société possède des bureaux de vente directe au Canada, aux États-Unis, dans sept pays européens (Suisse, Pays-Bas, Allemagne, Italie, République tchèque, Pologne et

Royaume-Uni), et en Australie. Elle exploite également un réseau mondial de distributeurs autorisés.

Le tableau qui suit indique les principales filiales de Savaria et leur lieu de constitution ou de formation en date du 31 décembre 2025, lesquelles sont toutes détenues en propriété exclusive.

Filiales	Lieu de constitution ou de formation
Ascenseurs Savaria Concord Inc.	Ontario (Canada)
Savaria USA, Inc.	Vermont (Etats-Unis)
Span-America Medical Systems, Inc.	Caroline du Sud (Etats-Unis)
Span Medical Products Canada ULC	Colombie-Britannique (Canada)
Garaventa USA, Inc.	Illinois (Etats-Unis)
Garaventa (Canada) Ltd.	Colombie-Britannique (Canada)
Handicare Stairlifts B.V.	Les Pays-Bas
Handicare Accessibility Ltd.	Royaume-Uni
Handicare Canada Ltd.	Ontario (Canada)
Handicare USA, LLC	Delaware (Etats-Unis)
Savaria Mexico S.A. de C.V.	Mexique
Savaria Sales Installation and Service Inc.	Ontario (Canada)
Savaria (Huizhou) Mechanical Equipments Manufacturing Co., Ltd.	Chine

Certaines filiales dont les actifs ne représentaient pas plus de 10 % des actifs consolidés de la Société ou dont le chiffre d'affaires ne représentait pas plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2025 ont été omises. ¹ Les filiales qui ont été omises représentent collectivement moins de 20 % des actifs et du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2025.

3.2 Activités

Savaria est l'un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité, laquelle offre des solutions aux personnes âgées et à mobilité réduite afin d'améliorer leur confort, leur mobilité et leur liberté. La Société offre une gamme de produits parmi les plus complètes dans l'industrie. Au Royaume-Uni, Handicare se concentre sur des solutions qui améliorent la vie des personnes âgées et des personnes handicapées en fournissant des produits et des solutions tels que des monte-escaliers droits et courbes, des aides au transfert, des équipements de levage et des aides au repositionnement.

L'entreprise est structurée en deux secteurs opérationnels: *Accessibilité* et *Équipements médicaux* en fonction des marchés respectifs qu'ils desservent. Handicare fait partie du secteur Accessibilité.

Activités principales, produits et services clés du secteur Accessibilité

¹ Il s'agit des filiales omises, mais elles sont couvertes par le présent rapport.: Savaria Holding USA Inc., Savaria Lifts Ltd., 15565375 Canada Inc., Savaria (Australia) Pty Ltd. (Master Lifts), Savaria (Sweden) AB, Silvalea Ltd., Silver Cross Franchising Inc., Silver Cross Automotive Inc., Garaventa Colombia, Savaria (Queensland) Pty Ltd., Savaria Holding (Sweden) AB, Garaventa Accessibility AG, Western Elevator Ltd., Handicare Group AB, Garaventa Liftech AG, Savaria Italia S.R.L., Florida Lifts LLC, Handicare Accessibility LLC, Handicare Accessibility BV, Garaventa Lift Florida LLC, Silver Cross Ottawa Inc., Silver Cross Oakville Inc., Silver Cross Toronto East Inc., Silver Cross St-Catherines Inc., Handicare Holding Ltd., Ultron Technologies Ltd., Magsum BV, Crystal Amethyst BV, Handicare Accessibility (Xiamen) Co. Ltd., Savaria Deutschland GmbH, Garaventa Lift GmbH, Garaventa Cesko S.R.O., Garaventa Polska SP Z O.O.

Dans son secteur *Accessibilité*, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe une vaste gamme de produits d'accessibilité tels que des ascenseurs commerciaux et résidentiels, des sièges d'escalier, des plates-formes élévatrices et des monte-plats, le tout pour une utilisation personnelle, résidentielle ou commerciale. Elle vend également une grande variété de véhicules accessibles aux personnes en fauteuil roulant et adaptés aux personnes ayant des besoins particuliers. Au Canada, Savaria exploite des usines à Brampton (Ontario) et à Surrey (Colombie-Britannique). Grâce à l'acquisition de tous les actifs de monte-plats et de monte-matériaux de D.A. Matot Inc., Savaria fabrique maintenant des monte-plats et des monte-matériaux dans son usine de Brampton (Ontario, Canada). Elle exploite aussi des usines à Greenville (Caroline du Sud) aux États-Unis; à Querétaro au Mexique, à Huizhou et à Xiamen en Chine, à Heerhugowaard aux Pays-Bas, à Milan en Italie et à Kingswinford et à Birmingham au Royaume-Uni.

Les produits Savaria sont vendus dans le monde entier à travers un réseau d'environ 1 500 distributeurs autorisés ainsi qu'à travers 28 bureaux de vente directe propriété de la Société, par l'intermédiaire desquels la Société fournit également des services d'installation, de réparation et d'entretien.

Les usines de Huizhou et de Xiamen (Chine) ainsi que celle de Querétaro (Mexique) sont les principaux fournisseurs de pièces et de composants pour les usines nord-américaines et européennes; elles assemblent également des composants de produits et des produits finis principalement au profit de la Société et pour la vente de produits sur les marchés nord-américain, européen, asiatique et australien.

Par le biais de sa division Silver Cross, la Société exploite un réseau de franchises et de magasins corporatifs dans lesquels sont vendus des équipements d'accessibilité neufs et remis à neuf. Silver Cross Automotive Inc. est un détaillant de véhicules accessibles aux personnes en fauteuil roulant pour les clients particuliers et les entreprises, avec des sites dans les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de Colombie-Britannique, Canada.

Savaria conçoit, fabrique et teste ses produits d'accessibilité et ses ascenseurs à ses usines situées au Canada, à Brampton (Ontario) et, à Surrey (Colombie-Britannique). Elle possède aussi des usines à Greenville (Caroline du Sud) aux États-Unis, à Querétaro au Mexique, à Heerhugowaard aux Pays-Bas, à Milan en Italie et à Kingswinford au Royaume-Uni. Au Canada, Savaria distribue des fourgonnettes à plancher abaissé pour accueillir des personnes en fauteuil roulant.

Le secteur Accessibilité a généré des revenus de 710 millions \$ en 2025 (2024 : 674 millions \$) ce qui représente approximativement 78 % (78 % en 2024) des revenus totaux de la Société.

Activités principales, produits et services clés du secteur Équipements médicaux

Dans son usine située à Magog (Québec, Canada) Savaria conçoit et fabrique une gamme de produits innovants de lève-personne, conçus pour répondre aux besoins des patients et des soignants en repositionnant en toute sécurité les patients dans leur lit ou en procédant au transfert d'un patient d'un fauteuil roulant au lit ou au bain à l'aide d'un système de rail au plafond.

Span-America Medical Systems Inc. (« Span »), fabrique des lits médicaux, des surfaces thérapeutiques et des produits de gestion de la pression utilisés dans des établissements de santé tels que les établissements de soins de longue durée et les maisons de retraite. Span exploite des usines à Greenville, (Caroline du Sud, États-Unis) (surfaces) et à Beamsville (Ontario, Canada) (structure de lits). Span distribue aussi la gamme d'équipements médicaux de Savaria par l'entremise de ses réseaux de vente de soins à domicile et dans les établissements de soins de santé à l'aide de ses quelque 35 représentants des ventes en Amérique du Nord. Silvalea Limited (« Silvalea »), basée à Newton Abbot (Royaume-Uni), fabrique des toiles et des accessoires pour le transfert de patients. Elle se spécialise dans la conception et le développement de solutions de transferts délicats et complexes de patients, avec un catalogue de plus de 800 concepts de toiles. L'acquisition de Handicare a ajouté une usine à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) ainsi qu'un réseau de distribution à travers l'Amérique du Nord pour les produits d'aide au transfert, au levage et au repositionnement des patients. Cette acquisition complète la gamme de produits de Savaria et ajoute une force de vente et des canaux de distribution supplémentaires pour son secteur Équipements médicaux.

La Société possède des usines au Canada, à Magog (Québec) et à Beamsville (Ontario). Elle possède aussi des usines à Greenville (Caroline du Sud) et à Saint-Louis (Missouri) aux États-Unis puis à Newton Abbot au Royaume-Uni.

À l'usine de Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), elle conçoit et fabrique des surfaces de soutien thérapeutiques, des positionneurs de patients, des surmatelas et des coussins de fauteuils roulants pour le marché médical. À ses usines de Saint-Louis (Missouri, États-Unis) et de Magog (Québec, Canada), la Société fabrique des lève-personne et des toiles pour le transfert des patients pour les marchés des établissements de santé et des soins à domicile, qui sont également fabriqués à l'usine de Newton Abbot (Royaume-Uni), et distribue à partir de son usine de Saint-Louis des produits tiers complémentaires, notamment une variété de modèles de lève-personne au sol. Ces produits sont fabriqués dans différentes lignes de production qui effectuent des activités de fabrication de base, notamment le découpage de la mousse, la fabrication, le collage, l'assemblage des produits, les tests, la couture des housses et l'emballage. Les composants utilisés pour la fabrication des lève-personne et des toiles sont achetés auprès de fournisseurs situés dans le monde entier. Quant aux autres produits manufacturés qui contiennent des composants électriques et des pompes, ces composants sont généralement achetés auprès de divers fournisseurs, assemblés, puis les boîtiers de commande terminés sont testés, et font partie des produits finis. Tous les produits répondent aux directives strictes de la Société en matière de sécurité des patients.

À l'usine de Beamsville (Ontario, Canada), la Société conçoit et fabrique des structures de lit pour le marché médical. Les principaux procédés de fabrication comprennent la coupe du métal et la fabrication, la soudure, l'assemblage, la peinture, les tests et l'emballage. Tous les composants des lits sont fabriqués par la Société elle-même ou achetés auprès de fournisseurs selon les spécifications de la Société.

Ce secteur a généré des revenus de 203 millions \$ en 2025 (2024 : 194 millions \$) de revenus, ce qui représente approximativement 22 % des revenus totaux de la Société (22 % en 2024).

3.3 Chaînes d'approvisionnement

Savaria entretient de solides relations avec ses fournisseurs, et notre évaluation pour l'ensemble du groupe, y compris Handicare, indique que le risque de violations des droits de la personne parmi nos fournisseurs est faible. Néanmoins, dans le cadre de notre engagement, nous avons accru l'importance accordée à l'élimination d'esclavage moderne, de travail forcé et de travail des enfants au sein des activités et des chaînes d'approvisionnement de nos fournisseurs.

L'approche de la chaîne d'approvisionnement de Savaria est répartie par secteur d'activités:

Chaîne d'approvisionnement du secteur *Accessibilité*

Savaria acquiert la majorité des pièces standard requises auprès de fournisseurs externes ainsi qu'auprès de ses filiales détenues à 100 %, Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co. Ltd. et Handicare Accessibility (Xiamen) Co. Ltd, situées en Chine et également de sa filiale détenue à 100 %, Savaria Mexico S.A. de C.V. située au Mexique. Quant aux pièces sur mesure, elles sont fabriquées au Canada par Savaria à ses usines de Brampton (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique) et également à Kingswinford (Royaume-Uni) et à Heerhugowaard (Pays-Bas).

Chaîne d'approvisionnement du secteur *Équipements médicaux*

Les matières premières pour les matelas et les lits sont constituées de mousse de polyuréthane, de housses de matelas en tissu de nylon/vinyle et de tubes, de moteurs, de pompes pneumatiques, de pompes à air, d'actionneurs de lit et d'embouts en acier et en métal. De plus, des conteneurs d'expédition en carton ondulé, des matériaux d'emballage en plastique polyéthylène et des fermetures à crochet sont utilisés. Les matières premières des toiles sont principalement constituées de tissus en polyester/nylon et de sangles en polyester, ainsi que de composants en plastique et biodégradables. Les composants des lève-personnes sont constitués d'écrous, de boulons, de vis, de cartes de circuits imprimés, de moteurs, de pièces moulées en plastique, de pièces métalliques formées et de combinés électroniques. Nous croyons que nos matières premières sont en quantité suffisante et sont disponibles auprès de nombreux fournisseurs à des prix compétitifs.

4. Politiques et gouvernance

Le conseil d'administration de Savaria comprend notamment son comité de gouvernance d'entreprise et du capital humain, qui supervise les efforts visant à identifier, prévenir et atténuer les risques de travail forcé, de travail des enfants et d'esclavage moderne au sein de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. Ce comité veille à l'application du [Code de conduite et de déontologie](#) et comprend une section sur les mécanismes de signalement, lequel est complété par la politique de récupération.

Le code de conduite et de déontologie s'applique à toutes les filiales de Savaria, y compris Handicare, et encadre la conduite des employés et des fournisseurs, lesquels doivent se conformer à cette norme : « *Savaria mènera ses activités de manière à ce que les fournisseurs, les partenaires et les clients puissent avoir confiance en Savaria. Les*

fournisseurs et les partenaires doivent adhérer à des normes éthiques compatibles avec les principes d'éthique de Savaria. »

Dans [son rapport ESG](#) pour 2025, Savaria a renforcé son engagement envers les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ONU). Le rapport indique spécifiquement que : *« Afin de nous assurer que notre organisation comprenne bien la politique ainsi que les notions de travail forcé et de travail des enfants, nous avons tenu en 2025 une séance de questions-réponses dédiée auprès des équipes de direction, d'approvisionnement et d'opérations, ainsi que des membres de l'équipe de direction... Nous poursuivons notre approche proactive en identifiant et en offrant des occasions de formation supplémentaires adaptées aux besoins de chaque groupe. »* Le Comité partage ses progrès avec le comité ESG afin de s'assurer que ses travaux sont alignés sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ONU).

En 2025, le comité sur le travail forcé (« Comité ») a été constitué pour superviser l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de Savaria, ainsi que pour rédiger le présent rapport conjoint, avec la participation des équipes juridiques, des ressources humaines et des achats.

Étant donné que le Comité comprend des personnes qui étaient précédemment impliquées dans les rapports soumis respectivement pour Savaria et Handicare, les connaissances partagées ont été mises à profit pour rédiger le présent rapport et pour mettre en œuvre les prochaines étapes.

Dans son rapport de 2024, Savaria a déclaré : *« Le résultat de ces actions a été la création d'un espace fournisseur sur le site web principal et la publication du [Code de conduite des fournisseurs](#) (le « **Code des fournisseurs** ») qui y est publié. »* Savaria a également fixé son prochain objectif : *« ... il a été décidé qu'en 2025, le Code des fournisseurs sera soit publié directement sur le site de la filiale, soit qu'un lien sera ajouté au site de la filiale qui renverrait au site web principal. »* Le Code des fournisseurs couvre des sujets importants, notamment, sans s'y limiter : la liberté d'association, le travail des enfants ainsi que le travail forcé ou obligatoire.

5. Évaluation des risques

Savaria, dans son rapport de 2024, a déclaré : *« En 2024, la Société a achevé la cartographie de ses fournisseurs de niveau 1, basée sur la localisation géographique, et a conclu que le risque de travail forcé et de travail des enfants était faible. Pour continuer à faire preuve de vigilance, la Société a commencé à répertorier les fournisseurs en fonction des catégories de biens achetés. »* L'analyse était un exercice strictement interne, réalisé par l'équipe des achats, et aucune partie prenante externe n'a été impliquée. L'exercice de cartographie reposait sur des recherches documentaires, des audits et les informations recueillies à partir d'outils d'autoévaluation. Pour les prochains travaux de cartographie, nous continuerons de procéder de cette manière.

En 2025, l'exercice de cartographie a été achevé et il a été conclu que, puisque Savaria est intégrée verticalement au Mexique et en Chine, où ses sites fournissent des composants clés aux deux secteurs d'activité, et qu'elle exerce ses activités dans d'autres pays disposant de cadres solides en matière de droits du travail, le risque de travail forcé, de travail des enfants et d'esclavage moderne est faible.

6. Processus de diligence raisonnable

Dans son rapport de 2024, Savaria a déclaré : « *En 2024, le Code des fournisseurs est devenu obligatoire pour tous les fournisseurs. Les nouveaux fournisseurs ont été informés du Code des fournisseurs par le biais de leur dossier d'intégration et, en 2025, l'équipe élaborera une stratégie visant à informer les fournisseurs existants.* » (surlignement ajouté) En 2025, l'équipe des achats, qui couvre également Handicare, a commencé à informer les fournisseurs existants du Code des fournisseurs, et les nouveaux fournisseurs ont été informés qu'ils devaient se conformer au Code des fournisseurs et remplir le formulaire d'autoévaluation pour fournisseurs. Les membres de l'équipe ont également été formés sur les nouvelles questions relatives au travail forcé et au travail des enfants dans le formulaire d'autoévaluation pour fournisseurs, et ces enjeux font désormais partie intégrante du processus d'évaluation. Savaria a recueilli des commentaires issus des efforts de 2025 afin d'évaluer ce qui peut encore être fait pour promouvoir le Code des fournisseurs et le formulaire d'autoévaluation pour fournisseurs.

Un moyen important d'évaluer la conformité des fournisseurs est de leur rendre visite. En 2025, les dirigeants de Savaria ont visité des fournisseurs en Chine, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Mexique, et un point clé à l'ordre du jour était l'engagement de Savaria à atténuer les risques de travail forcé, de travail des enfants et d'esclavage moderne au sein de ses opérations et de ses chaînes d'approvisionnement.

7. Mesures correctives

Comme aucun risque de travail forcé, de travail des enfants ou d'esclavage moderne n'a été identifié, aucune mesure corrective n'a été prise et aucune n'a été élaborée.

8. Formation et sensibilisation

En février 2025, une séance de formation obligatoire, conçue par le Comité, a été organisée pour 34 membres de l'équipe, y compris divers membres de la direction tels que Sébastien Bourassa, Président et chef de la direction, ainsi que des membres de l'équipe des achats qui interagissent directement avec la chaîne d'approvisionnement, afin de:

- les initier à la législation canadienne;
- expliquer l'importance des enjeux liés au travail forcé et au travail des enfants;
- informer des procédures de signalement;
- solliciter des commentaires sur la formation;
- leur demander d'informer les fournisseurs existants du Code des fournisseurs;
- discuter des nouveaux processus d'intégration.

Au Royaume-Uni, l'équipe des ressources humaines a lancé le centre de formation Savaria UK, qui comprend des formations sur l'esclavage moderne. Il a été rappelé aux employés du Royaume-Uni de suivre ces formations, la formation en ligne étant un élément essentiel pour sensibiliser à l'esclavage moderne.

Le Comité a également évalué la possibilité d'offrir des formations universelles à l'ensemble de Savaria, mais en raison des différences de langues et de législations, il a

été conclu qu'il faudrait procéder par région. Par conséquent, en 2026, des formations seront offertes en anglais, en français et en espagnol, et des formations dans d'autres langues, telles que le néerlandais et l'italien, feront l'objet d'une étude plus approfondie. Il a été convenu que, pour souligner l'importance du sujet auprès des équipes, le Comité impliquerait M. Bourassa dans le matériel de formation.

Le Comité a également confirmé avec les ressources humaines de Savaria qu'en 2026, un rappel serait envoyé aux employés pour leur demander de revoir le Code de conduite et de déontologie, afin de s'assurer qu'ils sont au fait des normes de Savaria et des mécanismes de dénonciation.

Savaria a poursuivi ses recherches sur les organisations de la société civile, comme indiqué dans son rapport de 2024, afin de trouver d'autres sources de formation et de données pouvant servir à sensibiliser le personnel de Savaria. En 2025, Savaria :

- a contacté [Gangmasters & Labour Abuse Authority](#) et a été ajoutée à la liste du bulletin de partenariat, afin de bénéficier d'informations provenant du Royaume-Uni; et
- a contacté l'Université McMaster et a été ajoutée à la liste de diffusion du [GFLC](#), afin que Savaria bénéficie d'apports provenant du Canada.

9. Évaluation de l'efficacité

Savaria dispose d'une infrastructure de gouvernance éthique et est principalement présente dans des juridictions hautement réglementées, de sorte qu'elle minimise déjà, au sein de sa propre organisation, les risques liés à l'esclavage moderne ainsi qu'au travail forcé et au travail des enfants. Étant donné qu'en 2025 aucune plainte concernant une conduite non éthique n'a été reçue, la Société estime que la constance de ses messages sur l'importance d'une conduite éthique est l'une des raisons expliquant l'absence de telles plaintes.

10. Engagements futurs et amélioration continue

Le Comité s'est assuré que ses actions prévues pour 2025 ont été mises en œuvre, à savoir :

- Il a examiné les 22 sociétés affiliées dont les sites Web pouvaient être identifiés comme étant engagés dans la chaîne d'approvisionnement pour la fabrication de biens. Les sites Web ont été examinés et la majorité d'entre eux comportaient des liens vers le [site principal](#), et des liens ont été ajoutés pour les suivants :

[Handicare Trapliften | Al 135 jaar ervaring](#)

[Hoist Slings | Specialist Patient Slings | Silvalea Ltd](#)

Cette mesure garantit que Savaria adopte une approche cohérente sur l'ensemble de ses sites Web en ce qui concerne les risques de travail forcé, de travail des enfants et d'esclavage moderne.

- Il a supervisé la traduction et la publication de la [version française](#) du formulaire d'autoévaluation pour fournisseurs. Cet outil d'autoévaluation traite

spécifiquement des enjeux liés au travail forcé et au travail des enfants et exige des commentaires sur le Code des fournisseurs. Au Canada, Savaria exerce ses activités à l'échelle nationale; la traduction de cet outil d'évaluation clé dans les deux langues officielles était donc essentielle.

- Il a évalué les besoins en formation entre le Canada et le Royaume-Uni et a commencé à élaborer une approche tenant compte des différentes législations et des différentes langues.
- Il a participé au centre de formation Savaria UK afin de continuer à sensibiliser à l'esclavage moderne.
- Il a collaboré avec des organisations de la société civile afin d'obtenir des idées sur la manière de sensibiliser le personnel à l'esclavage moderne, au travail forcé et au travail des enfants.
- Il a défini les prochaines étapes de formation et planifié la manière dont le message éthique sera renforcé en 2026.
- Il s'est engagé à tenir le comité ESG informé des travaux réalisés en matière d'esclavage moderne, de travail forcé et de travail des enfants, afin que Savaria soit alignée sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ONU).

La Société entend mettre en œuvre ses plans d'action pour 2026. Elle élaborera également, au cours des prochaines années, des processus de diligence raisonnable; identifiera les activités présentant un risque d'esclavage moderne, de travail forcé ou de travail des enfants; poursuivra le développement des programmes de formation; confirmera si la Société a identifié des risques liés à l'esclavage moderne, au travail forcé ou au travail des enfants; évaluera si la Société peut prendre des mesures pour remédier à tout recours au travail forcé ou au travail des enfants ainsi qu'à la perte de revenus des familles les plus vulnérables; et élaborera des politiques et des procédures pour en évaluer l'efficacité.

11. Approbation et attestation

Canada

Ce rapport a été approuvé par les organes directeurs des entités déclarantes.

Conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la Loi), et en particulier à son article 11, je, en ma qualité de membre du conseil et président du Comité de régie d'entreprise et de capital humain, atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport au nom du corps directeur des entités mentionnée ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes dans tous leurs aspects importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans le présent rapport.

- **Nom complet** Alain Tremblay
- **Titre** Membre du conseil et président du Comité de régie d'entreprise et de capital humain
- **Date** 25 Mai 2026
- **Signature, accompagnée de la déclaration « J'ai le pouvoir d'engager Savaria Corporation. »** A Tremblay

J'ai le pouvoir d'engager Savaria Corporation

Royaume-Uni

Je, Alain Tremblay, certifie par la présente que les informations contenues dans le rapport conjoint ci-dessus sont factuelles et ont été approuvées par le conseil d'administration de Handicare.

- **Nom complet** Alain Tremblay
- **Titre** Administrateur
- **Date** 25 Mai 2026
- **Signature**

A Tremblay

SAVARIA CORPORATION

4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada

450.681.5655 800.931.5655 savaria.com

